



PHOTO TIRÉE DU FILM «LOIN DES YEUX», BRITTA RINDELAUB

Séparations forcées

Comment expliquer la détention d'un parent à un enfant? Que faire pour maintenir les liens avec les proches? Entretien croisé à l'occasion de la sortie du documentaire «Loin des yeux», filmé dans une prison vaudoise

Fati Mansour

Mirsada, Karima, Fatiha et Kashka ont toutes une douleur en commun. Condamnées, elles sont incarcérées à la prison vaudoise de La Tuilière et ont un ou plusieurs enfants qui grandissent ainsi sans leur mère. La caméra de Britta Rindelaub a filmé le quotidien de ces femmes pour qui la séparation ajoute une souffrance supplémentaire à la privation de liberté. *Loin des yeux*, projeté dès la semaine prochaine dans les salles, plonge avec justesse dans les déchirements vécus par ces détenues. Certaines préfèrent mentir et ne pas voir leur enfant plutôt que de le faire venir au parloir. D'autres feraient tout pour passer un moment avec lui mais ne le peuvent pas. Chacune, à sa manière, essaye de préserver ce qui peut l'être. Petits ou grands, les proches de détenus subissent également une peine qui ne leur était pas destinée. Cette réalité, Viviane Schekter, psychologue de formation et directrice de Relais Enfants Parents Romands (REPR), ne la connaît que trop bien. Entretien croisé.

Le Temps: *Beaucoup de femmes préfèrent cacher leur incarcération à leur enfant. Pourquoi?*



Britta Rindelaub: En investiguant sur cette thématique, j'ai d'emblée constaté à quel point la prison est vécue comme quelque chose de stigmatisant. La détenue veut aussi protéger l'enfant et a de la peine à comprendre qu'il imaginera souvent le pire s'il ne sait pas la vérité. Il y a la crainte qu'il soit marqué par une visite au parloir et qu'il garde pour toujours le souvenir de cette situation.



– Il vaut donc mieux en parler? Viviane Schekter: Dire la vérité aux enfants est clairement préférable.

Notre association propose aux mères ou aux pères détenus de les accompagner dans cette réflexion en leur donnant les informations sur les effets possibles du secret. Je me rappelle cette fillette qui pensait que son père était mort. Elle n'avait pas de nouvelles de lui et voyait sa mère pleurer. D'autres imaginent que le parent détenu les a abandonnés, ils se replient sur eux-mêmes, dépriment. Notre travail est de faire que cet enfermement soit vécu comme une séparation et non pas comme une rupture.

– Et les visites?

B. R.: J'ai vu le cas d'un enfant né en prison et qui a ensuite été placé en famille d'accueil à ses 18 mois. Vers l'âge de 5 ans, il a commencé à avoir des problèmes d'anxiété et à imaginer des choses terribles. Le directeur l'a autorisé à voir l'intérieur de la cellule. Il a réalisé que sa mère dormait avec un édredon, qu'elle pouvait regarder la télévision. Cela l'a beaucoup rassuré.

– Le tournage a-t-il été difficile?

B. R.: Je voulais faire un documentaire sur les enfants nés en prison, mais il y a peu de cas en Suisse romande. J'ai donc approché les

détenues qui sont mères. Cela représente environ 60% des femmes incarcérées à La Tuilière. Beaucoup d'entre elles ne voulaient pas témoigner à visage découvert. D'autres ont accepté et je suis devenue en quelque sorte leur visiteuse la plus assidue. J'avais la clé du secteur des condamnés et je pouvais me déplacer à ma guise. J'ai en revanche renoncé à filmer les parloirs. Cela posait trop de problèmes aux autres personnes présentes, aux familles et aux enfants qui auraient pu être reconnus.

– Les pères détenus sont-ils aussi très concernés par la séparation?

V. S.: Ils sont très concernés et sont beaucoup plus nombreux. Les enfants souffrent tout autant de la détention d'un père même si on a un peu l'habitude de dire que c'est moins grave. Il n'existe pas de chiffre sur l'ampleur du phénomène. La Suisse est toutefois appelée en janvier à passer un examen devant le Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Il y a une question sur le nombre de mineurs qui ont un parent en prison et sur les mesures proposées pour éviter la stigmatisation.

– En quoi la vie des proches se trouve-t-elle chamboulée par la prison?

V. S.: Le quotidien des proches s'en trouve bouleversé à plusieurs titres. Des recherches montrent que les familles de détenus ont plus de risques de souffrir de troubles psychiques. Sur le plan économique, il y a souvent un salaire qui disparaît et des frais de visites et de défense qui s'ajoutent. Il faut réorganiser le quotidien et affronter un avenir incertain.

– Et le regard des autres?

V. S.: Les gens ont honte et se sentent du mauvais côté de la barrière. Les proches vont souvent vivre dans une solitude choisie ou subie. L'autre jour, une dame, d'ordinaire très sociable, m'a dit qu'elle tendait l'oreille pour voir si des voisins se trouvaient dans la

cage d'escalier avant de se précipiter dehors avec les enfants. Elle ne veut rien leur dire aux voisins et les évite à tout prix en s'isolant. Une autre, dont le mari a commis une escroquerie, a dû déménager car les gens pensaient que la famille vivait de ce magot.

– Les proches sont-ils aussi poussés au mensonge?

V. S.: J'ai rencontré une femme qui n'ose pas dire à son employeur que son compagnon est en prison. Elle invente des séances chez le physio pour aller le voir et doit appeler en cachette pour prendre rendez-vous. Une autre ne dit rien, même à la famille, car son conjoint le lui interdit. Le problème est que Noël arrive et que tout cela va être encore plus difficile à camoufler. Dans ces circonstances, l'ensemble devient très lourd à porter. Certains proches, fatigués et en colère, ne sont même plus sûrs de se réjouir de la sortie et de la perspec-

tion de questions pratiques qui se posent.

– Vous organisez dans plusieurs établissements des visites groupées seulement pour les enfants. Pourquoi?

V. S.: Lors d'un parloir classique, l'enfant est assis à la table et regarde ses parents discuter ou pleurer. On lui demande de se tenir tranquille et il ne s'y retrouve pas. Certains n'ont plus envie d'y aller. REPR (se prononce Repères) s'est inspiré de ce qui se pratique déjà à l'étranger en organisant des visites qui placent l'enfant au centre. On les appelle les ateliers créatifs. L'équipe accompagne un groupe d'enfants qui va rencontrer le groupe de parents détenus. On va les aider à soutenir la relation autour du jeu. Il faut veiller à ne pas être normatif car le détenu est déjà infantilisé par l'institution qui lui dit quand manger, quand dormir, quand se promener. Là, ce

V. S.: Certains enfants ne veulent plus aller à la prison car ils sont pris dans des conflits de loyauté entre parents qui leur posent trop de questions sur ce que fait ou dit l'autre. D'autres ont aussi besoin d'occuper autrement leur mercredi après-midi et préfèrent espacer les visites. Les détenus, eux, perdent le fil et ne savent plus de quoi parler. Parfois, ils regardent la même émission pour avoir un sujet de conversation. Il y a aussi beaucoup d'étrangers en prison pour qui garder le contact est difficile et cher. A Bellechasse, un parloir Skype a été installé. Les enfants qui sont loin ou qui ne peuvent pas venir souvent peuvent ainsi voir leur père.

B. R.: A La Tuilière, certaines mères ont perdu le contact avec ce qui fait le quotidien de leurs enfants. Elles répètent la même chose au téléphone depuis des années alors que leur enfant grandit et a d'autres intérêts. La routine de la prison les habitue à la solitude. Une femme, condamnée à 18 ans de prison, a eu son premier congé au bout de six ans et pouvait dormir chez sa sœur avec les enfants. Le matin, elle voulait partir. Elle a trouvé tout cela trop bruyant et ne savait pas comment s'occuper d'eux.

– En quoi est-ce utile de montrer cette réalité?

V. S.: Le message est qu'il faut prendre ces familles comme des ressources et non pas comme un problème de plus. Aujourd'hui, le système les trouve utiles seulement lorsqu'il s'agit d'accueillir le détenu à la sortie. Je pense que tout le monde gagnerait à fluidifier les contacts avant.

Pour des informations sur l'association: www.repr.ch «Loin des yeux» (2013), de Britta Rindelaub, coproduit par la RTS. Une table ronde est organisée le 3 décembre à 19h au Cinelux, à Genève, autour du maintien de la relation parent-enfant en milieu carcéral. Pour la programmation: www.loindesyeux.ch.

«Des enfants imaginent que le parent détenu les a abandonnés, ils se replient sur eux-mêmes, dépriment»

tive de devoir s'occuper en plus de quelqu'un d'un peu décalé.

– Qu'est-ce que votre association apporte à ces proches?

V. S.: Nous avons un lieu d'accueil devant les principales prisons romandes. C'est là que les familles nous découvrent et peuvent obtenir de l'information et de l'aide. Tout est compliqué au début. Quel genre de paquet peut-on envoyer et avec quoi dedans? Il y a des tas

sont eux les adultes. Les enfants ont aussi l'occasion de parler à d'autres enfants qui vivent la même chose. Dans le bus, on les entend discuter. Tu l'as l'a dit à ta meilleure copine? Combien de Noël ça fait pour toi? Comment tu trouves ce gardien? C'est une puissante et jolie solidarité.

– Qu'est-ce qui est difficile dans cette relation entre l'enfant et le parent détenu?